

Conditions d'accès à la salle de culte

Avant le culte :

Le nombre de participants au culte étant limité, il est conseillé de s'inscrire. Chaque semaine, un lien vous sera adressé par mail pour pouvoir procéder à cette inscription. Les personnes ne disposant pas d'internet s'inscriront en appelant un conseiller qui réalisera l'inscription par internet.

En arrivant à l'église :

- L'accès sera prioritairement donné aux personnes préalablement inscrites
- Nous vous remercions d'attendre à l'extérieur de l'église (en respectant une distance d'un mètre avec les autres personnes) que les personnes chargées de l'accueil et du placement valident votre entrée et vous placent.
- Le port du masque est obligatoire pendant toute la durée du culte (sauf pour les enfants de moins de 11 ans et les personnes intervenantes au culte). **Merci de vous munir de votre propre masque.**
- Vous devrez vous laver les mains avec du gel hydroalcoolique (mis à disposition).
- Le placement devra respecter une distance d'un mètre (2 chaises) entre les personnes ou groupes vivant sous le même toit.
- L'entrée se fera par la porte principale (la sortie par la petite porte à côté des toilettes)

Pendant le culte :

- Les salles annexes (garderie, cuisine) ne sont pas accessibles.
- Dans la mesure du possible les portes et fenêtres seront laissées ouvertes, les ventilateurs resteront éteints
- Il n'est pas prévu pour l'heure de garderie ni d'école du dimanche
- Vous resterez à votre place
- Vous garderez le masque pendant toute la durée du culte

Toilettes :

- Les toilettes seront désinfectées avant et après le culte.
- Pour vous y rendre, vous respecterez le sens de circulation (Vous réentrerez dans l'église par la porte principale)
- Il vous est demandé de désinfecter les toilettes après utilisation.

A la fin du culte :

- Il vous est demandé de ne pas rester dans l'église à la fin du culte.
- La sortie se fera par la porte du côté des toilettes de manière ordonnée, chacun attendra les consignes.
- Vous ne resterez pas devant l'église de manière prolongée et respecterez une distanciation au moins d'un mètre.